



Luxembourg, le 21 SEP. 2020

**Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2672 du 17 août 2020 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant les embouteillages sur la A7 à l'entrée de Colmar-Berg en venant de Luxembourg, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,
à la question parlementaire n°2672 du 17 août 2020 de l'honorable Député Monsieur André Bauler
concernant les embouteillages sur la A7 à l'entrée de Colmar-Berg
en venant de Luxembourg**

- *Monsieur le Ministre peut-il confirmer cette problématique ?*

Les embouteillages qui font l'objet de la question parlementaire de l'honorable député, qui se produisent lors des heures de pointe vespérales, sont en effet connus. Cette problématique a d'ailleurs été prise en considération dans un audit de sécurité réalisé en 2010. Des panneaux d'avertissement avaient été installés à l'issue de cet audit.

- *Le ministère des Travaux publics fait-il compter le nombre et l'intensité des embouteillages journaliers en cet endroit au fil de l'année ? Quels sont les résultats obtenus depuis 2017 ?*

Un comptage des embouteillages n'est pas effectué.

- *Monsieur le Ministre est-il disposé à analyser le plus vite possible les risques d'accident potentiels dans ce contexte et de faire renforcer la signalisation y relative ?*

Deux panneaux d'avertissement « embouteillage » ont été installés en aval de l'échangeur Colmar-Berg, un sur l'A7 et un sur la B7, suite aux conclusions de l'audit de sécurité. Un renforcement de cette signalisation est prévu à très court terme.

En outre, le projet de loi pour la mise à 2x2 voies de la B7 entre les échangeurs de Colmar-Berg et d'Ettelbruck est en préparation et pourra être présenté encore cette année.